



DÉPUTÉS COMMUNISTES

## Communiqué

Paris, 25 mars 2020

---

### **La vie plutôt que l'économie et les profits : stoppons le travail dans les secteurs non-essentiels !**

Depuis maintenant une semaine, la France est entrée en confinement. Durant cette période difficile, parfois coupé de ses proches, chaque Français est appelé à limiter au plus strict minimum ses déplacements pour ralentir la propagation du virus.

Chaque jour pourtant, de nombreux salariés bravent ce confinement pour se rendre au travail : ce sont les soignants qui aujourd'hui sont en première ligne contre le virus, mais aussi les caissières des supermarchés, les ouvriers de l'énergie, les policiers ou encore les routiers et les cheminots qui permettent le transport des marchandises élémentaires.

Nous souhaitons rendre hommage à toutes ces femmes et ces hommes qui exercent dans des secteurs essentiels à la Nation et qui, chaque jour, s'exposent pour permettre à notre pays de rester debout.

A côté de tous ces salariés, d'autres, pour lesquels le télétravail n'est pas possible sont encore aujourd'hui contraints de se rendre au travail, alors même qu'ils n'exercent pas dans des secteurs indispensables : c'est le cas des ouvriers des chantiers navals de Saint Nazaire, de l'usine Alstom dans le valenciennois ou encore certains ouvriers du bâtiment.

Dans le même temps, la ministre du travail appelle à « challenger » les entreprises qui, par esprit de responsabilité ont fermé, et juge irresponsable la position d'une organisation du bâtiment qui appelle à cesser le travail. Ces propos sont inacceptables et traduisent, dans les faits, les véritables priorités de ce gouvernement que sont la poursuite de la vie économique et la recherche aveugle de la croissance au détriment de la reconnaissance du monde du travail et de ses héros du quotidien.

Au même titre qu'il est essentiel de limiter les activités de nos concitoyens au strict minimum pour enrayer la propagation de la pandémie, il est du devoir du gouvernement de limiter les activités économiques au strict nécessaire, c'est-à-dire aux activités des secteurs essentiels à la Nation.

Ce fût l'objet des questions, posées par les députés communistes Fabien Roussel et Sébastien Jumel au gouvernement, et de l'amendement déposé dans le cadre du projet de loi d'urgence sanitaire la semaine dernière.

Devant l'absence de réponse et l'entêtement du gouvernement, nous réitérons notre demande pour que soit rapidement mis en place une concertation avec les organisations syndicales et patronales permettant de dresser, par décret, la liste des secteurs essentiels à la Nation. Dès lors, seuls ces secteurs pourront poursuivre le travail durant la période de confinement, ce qui permettra de mettre à l'abri tous les salariés des secteurs non-indispensables.

Lors de son allocation, le Président de la République affirmait que rien ne serait plus comme avant. Dont acte. Nous appelons désormais le gouvernement à changer ses priorités, parce que la vie et la santé doivent primer sur l'économie et les profits.